

Ordonné qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la Table, pour informer cette Chambre que Son Honneur le Président et les honorables messieurs Bostock, Boyer, Dennis, Douglas, Godbout, Gordon, Laird, Landry, McHugh, McLennan, Poirier, Power, C.P., Taylor, Turriff et Webster, ont été nommés pour composer un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité des deux Chambres sur la dite bibliothèque.

Ordonné qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la Table, pour informer cette Chambre que les honorables messieurs Crosby, Dennis, Dessaulles, De Veber, Domville, Donnelly, Farrell, Forget, Legris, McCall, McLean, Pope, Power, C.P., Prince, Ratz, Robertson, C.P., Sharpe, Talbot, Thibaudeau, Todd et White, ont été nommés pour composer un comité chargé de surveiller les impressions du Sénat pendant la présente session et d'agir avec le comité de la Chambre des Communes comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement.

Ordonné qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la Table, pour informer cette Chambre que Son Honneur le Président et les honorables messieurs Blain, Landry, Thompson et Watson, ont été nommés pour former un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration du restaurant du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet du dit restaurant.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table du Sénat,

Une copie d'une dépêche du secrétaire d'Etat pour les colonies, datée du 7 août 1919, relative à la résolution adoptée par la Chambre des Communes au sujet de la collation des titres d'honneur à des sujets britanniques résidants en Canada.

*Documents de la Session No* , 1919.

Avec la permission du Sénat,

Sur motion de l'honorable M. Fowler, il est

Ordonné qu'un comité de douze membres de cette Chambre soit institué pour s'enquérir et faire rapport à la présente session sur la navigabilité et sur les pêcheries de la baie et du détroit d'Hudson, et sur les avantages qu'offrent les ports de cette baie pour servir de terminus de chemin de fer; et que pouvoir soit donné à ce comité de faire quérir personnes et documents; et que les sénateurs suivants soient choisis pour faire partie dudit comité: les honorables messieurs Bostock, Casgrain, Dandurand (C.P.), Daniël, De Veber, Fowler, Lougheed, Sir James (C.C.M.G., C.P.), Michener, Schaffner, Sharpe, Watson et Willoughby.

Le Sénat s'ajourne.